

## **Communiqué de presse du Conseil administratif**

Aux représentant-e-s des médias

**30 août 2023**

### **Proposition d'ouverture de crédit pour l'amélioration de l'éclairage des bâtiments de la Ville de Genève**

**Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture de trois crédits pour un montant total brut de 6'742'000 francs, dont à déduire une subvention SIG Eco21 de 526'000 francs, soit 6'216'000 francs nets destinés à financer un programme d'économies d'électricité pour l'éclairage des bâtiments de la Ville de Genève.**

#### **Interdiction des lampes fluorescentes**

En réponse au changement législatif entré récemment en vigueur au niveau de la Commission européenne, la Suisse interdit depuis cette année la commercialisation de toutes les lampes fluorescentes contenant du mercure. Cette évolution réglementaire offre à la Ville de Genève l'opportunité de remplacer, à grande échelle et de manière accélérée, l'ensemble des lampes énergivores de son patrimoine administratif et locatif.

#### **Une opération d'assainissement d'envergure**

Les lampes fluorescentes sont aujourd'hui les sources les plus répandues en Ville de Genève. Elles équipent plus de 85% des bâtiments de la municipalité. Avec cette demande de crédit, la Ville souhaite financer le remplacement de toutes ses lampes fluorescentes de son patrimoine immobilier par la technologie LED, permettant ainsi de réduire d'environ 50% la puissance électrique nécessaire à leur fonctionnement. La mise en place de cette large opération d'assainissement devra tenir compte de la disponibilité du matériel et des professionnels, ainsi que de l'accessibilité aux bâtiments.

#### **Economie d'énergie et transition écologique**

En fin d'opération, le potentiel de réduction des consommations d'électricité est estimé à un peu plus de 3 GWh d'électricité, ce qui correspond à environ 8,7% de la

consommation d'électricité globale du patrimoine bâti, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 830 ménages genevois. La réduction des émissions de CO2 attendues est de 415 tonnes de CO2.

**Contact :**

**Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité**

Mme Frédérique Perler par l'intermédiaire de M. Marc Moulin, collaborateur personnel :

022 418 20 17 / 076 210 48 16 / [marc.moulin@ville-ge.ch](mailto:marc.moulin@ville-ge.ch)